

SSIAP 1 Remise à Niveau (21h)

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes – Agent de Sécurité Incendie

Objectifs pédagogiques :

- Remettre à niveau les connaissances afin d'intervenir efficacement sur un début d'incendie
- Etre capable d'assurer la sécurité des personnes

Public et pré requis :

- Groupe max : 15 stagiaires
- Personne ne pouvant justifier d'une activité depuis trois ans
- Titulaire du SSIAP1 pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois
ou titulaires du diplôme ERP1 ou IGH1
- L'AFPS ou P.S.C1 de moins de deux ans
ou le S.S.T. ou le PSE1, en cours de validité
- Aptitude médicale

Rappel : Pour exercer la fonction SSIAP 1, il faut aussi être titulaire de l'habilitation électrique H0-B0, au minimum

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Diaporama (PowerPoint), Paper board, DVD didactiques, Echanges /Discussions
- Mises en situation pratique : ronde, extinction
- Intervenant(s) : Qualifié(s) et compétent(s) dans le domaine d'intervention

Suivi et évaluation des résultats :

- Document d'évaluation de satisfaction
- Présence et assiduité à l'ensemble des séquences programmées (Attestation de remise à niveau)
- QCM blanc

Programme :

• 1ère Partie : Fondamentaux de sécurité incendie (03h00)

↳ Rappel sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie

• 2ème Partie : Prévention (05h00)

↳ Evolution de la réglementation en matière de prévention

• 3ème Partie : Moyens de secours (03h00)

↳ Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

• 4ème Partie : Mise en situation d'intervention (06h00)

↳ Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

• 5ème Partie : Exploitation du PC Sécurité (02h00)

↳ Fonctionnement d'un poste de sécurité ; Appel, accueil et guidage des secours publics

• 6ème Partie : Rondes de sécurité et surveillance de travaux (02h00)

Total des heures hors temps de déplacement : 21h00